

Cinq catégories d'interactions verbales dans l'espace public : vers une méthodologie éprouvée pour évaluer la place du français au Québec

Michel Pagé, professeur (retraité) au département de psychologie, Université de Montréal
Patricia Lamarre, professeur titulaire, faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal
Jean-Pierre Corbeil, professeur associé, département de sociologie, Université Laval

Colloque de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Québec,
10 et 11 mai 2022

Plan de la présentation

1. Présentation du contexte et de la problématique
 - ❖ Place dévolue au français par la Charte de la langue française et la politique linguistique
2. Diversité d'approches des études quantitatives sur l'usage public des langues
 - ❖ Synthèse critique des méthodes d'enquête utilisées jusqu'ici
3. Conceptualisation de l'usage public des langues basée sur les buts de la communication interactive
 - ❖ Catégories de faits de communication en milieu de travail
 - ❖ Catégories de faits de communication hors du travail
 - ❖ Avantage de l'approche proposée
4. Validation méthodologique, empirique et scientifique de l'approche : l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire (2022) menée par Statistique Canada

Présentation du contexte et de la problématique

- Réflexions récentes et en cours concernant un indicateur de l'usage du français dans la sphère publique au Québec par le gouvernement québécois
 - Quel(s) type(s) d'indicateur(s) devrai(en)t être produit(s) ?
 - Quels sont les principaux types de communications à prendre en compte dans la sphère publique ?
 - Quels sont les écueils potentiels dans la production d'(un) indicateur(s) et les pistes de solutions pour les éviter ?
- Comment faire état de l'usage public des langues au Québec en présentant un degré d'abstraction qui permet d'englober les pratiques de communication interactive dans un nombre restreint de catégories ?

Place dévolue au français par la Charte de la langue française et la politique linguistique

- La Charte (1977) : « le français est la langue de l'État de la Loi, aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ».
 - Mais le champ de la communication publique est plus vaste que le domaine public qui tombe sous la juridiction de la Charte
 - « [...] [F]aire du français la langue normale et habituelle de la vie publique, celle par laquelle s'exprime la vitalité sociale, culturelle, intellectuelle et économique du Québec » (extrait du site du CSLF).
- Rapport gouvernemental *Le français langue commune* (1996)
 - Statut du français est prédominant mais les pratiques bilingues et plurilingues témoignent d'une diversité croissante de la population québécoise
- On dispose de sources administratives pour la **langue d'enseignement**, la **langue de consommation des produits culturels** et la **langue d'affichage**.
- Langue dans les **commerces** et au **travail** : les données reposent sur l'auto-déclaration ou l'observation directe.

Diversité d'approches méthodologiques des études quantitatives sur l'usage public des langues

- **La méthode des situations spécifiques d'usage des langues**
 - Vaste enquête de 1997 du Conseil de la langue française – Indicateur synchrétique de langue d'usage public - ILUP (synthèse des langues utilisées dans un large éventail de lieux publics –Béland, 1999) et des résultats portant spécifiquement sur chacune des situations d'usage.
 - Cible de diverses critiques, dont celles associées à la pondération de situations de communication d'importance inégale et la prise en compte d'activités où la communication est rudimentaire.
 - Enquête sur la langue de travail dans les entreprises de 100 employés ou plus (Moffet *et al.* 2008)
 - Langue(s) utilisée(s) dans une grande diversité de situations où il y a communication interne et externe. Enquête non transférable dans d'autres types d'organisations ni dans la vie publique hors du travail.

Diversité d'approches méthodologiques des études quantitatives sur l'usage public des langues (suite)

➤ L'espace public non spécifié

- Question générale (semblable à celle de l'enquête de 1997): « Quelle est la langue que vous utilisez le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents et amis ? »
 - Étude du CSLF sur l'usage public des langues français et anglaise par les immigrants arrivés au Québec à l'âge adulte (Carpentier, 2004)
 - Étude connexe sur les descendants d'immigrants scolarisés au Québec avant la loi 101 et après son adoption (Girard-Lamoureux, 2004)
- Méthode d'enquête économique et question générale facile à répondre, mais qui peut référer à une très grande diversité de situations d'usage.
- Évite les pièges d'une énumération de lieux plus ou moins exhaustif mais demeure insatisfaisant au plan conceptuel (renvoie à un espace d'utilisation désigné par ce qu'il n'est pas : hors du foyer et du groupe d'amis)

Diversité d'approches méthodologiques des études quantitatives sur l'usage public des langues (fin)

➤ La méthode des domaines d'usage des langues

- Question à deux volets du recensement canadien sur la (les) langue(s) utilisée(s) au travail (posée pour la première fois en 2001)
- Étude de Béland (2014) intitulée *Usage public des langues au travail dans le secteur public au Québec en 2011* fondée sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.
- Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle - 2006 (EVMLO) de Statistique Canada (nombre élevé de questions relatives à chaque domaine d'utilisation)
 - Étude de Corbeil et Houle (OQLF - 2013) *Trajectoires linguistiques et langue d'usage public chez les allophones de la région métropolitaine de Montréal* (quinzaine de secteurs et de contextes de l'EVMLO regroupés en cinq grands domaines d'utilisation des langues)
- Étude de l'OQLF (Presnukhina, 2012)
 - « Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement ? »

Synthèse critique des méthodes d'enquête utilisées jusqu'à maintenant

- **L'approche selon les situations spécifiques**
 - Difficilement exploitable dans une enquête
 - a) Choix de situations ne couvre pas l'ensemble de l'activité publique et les situations ou contextes d'usage ne s'appliquent pas nécessairement à tous ou à des fréquences suffisantes.
ou
 - b) L'ensemble des situations est exhaustif et le questionnaire très élaboré, mais on ne peut couvrir toutes les situations que dans des secteurs bien délimités (Limite du nombre de personnes dans les diverses situation ou contextes ciblés).
- **L'approche sans spécification des domaines d'usage**
 - On ne sait pas quelle situation de référence ont en tête les répondants de l'enquête – rend difficile l'interprétation des données.
 - Englobe dans un tout indifférencié le domaine du travail et les autres domaines de l'espace public
- **L'approche de l'espace public découpé en domaines**
 - Avantageux, mais la ligne de démarcation entre l'usage privé et public n'est pas nette (par ex. l'usage des médias) et ne couvre pas le tout de l'activité de communication interactive en public. Mais comment alors conceptualiser les autres domaines ?

Conceptualisation de l'usage public des langues basée sur les buts de la communication interactive

➤ Paradigme communicationnel (Mucchielli, 1985)

- Penser la communication interhumaine comme un « échange social entre acteurs, présents dans une situation dont la représentation est partagée ».
- Processus d'influence mutuelle, réciproque qui s'effectue en fonction d'un but à atteindre, d'une finalité partagée, lors d'un échange.
- Co-construction d'un « contrat de communication » (Charaudeau, 2002).
 - Par exemple, une interaction communicative, dialogique, dans un commerce entre un vendeur et un client.
 - Au travail, une communication interactive et une influence mutuelle visant à coordonner les actions de travailleurs dans le but de réaliser une tâche en complémentarité.
- Le but visé par les interlocuteurs dans un acte de communication interactive devient un paramètre clé pour construire les catégories de faits de communication (théorie de la communication d'Argyle et al. 1981).
- Notion de **but conversationnel** (résultat que l'on veut voir découler d'un acte de communication)
 - La référence au but visé dans un fait de communication dialogique est le socle de la catégorisation de ce fait de communication et permet de cerner des « *situations globales de communications* ».

Conceptualisation de l'usage public des langues basée sur les buts de la communication interactive (suite)

- Situer la catégorisation des échanges de paroles dans la sphère publique : cerner d'abord les différents buts des échanges de paroles.
- Cinq catégories de faits de communication publique interactive découlant d'autant de buts distincts des interactions publiques.
- Pour caractériser un acte de communication de l'espace public (et distinguer ceux dans le monde du travail et ceux hors du travail) :
 - La sociolinguistique de Fishman (1971) et la prise en compte de trois paramètres :
 - a. **L'identité des interlocuteurs (qui parle à qui)** : statut des personnes l'une par rapport à l'autre et **le rôle** qu'elles assument dans l'échange (par ex. le vendeur et la cliente).
 - b. **Le sujet dont on parle (topic)** : À l'exception de consultations avec des professionnels de la santé, échange entre personnes sans relation sociale intime ou privilégiée centré sur un sujet (objet, tâche, etc.)
 - c. **Les circonstances où l'interlocution se déroule (lieu et le moment)** : Conventions conversationnelles propres à des lieux déterminés; interactions suivant des conventions, des règles interactionnelles codifiées dans la culture explicite et implicite. Codification des échanges et non-personnalisation de l'interaction.

Cinq catégories de faits de communication en milieu de travail

- 1. Échange à but transactionnel**, lequel peut se réaliser dans une variété de rôles.
 - Transactions commerciales ou prestations de soins et de services.
- 2. Échange déterminé par le but d'établir et d'entretenir des liens affiliatifs**
 - « Petites conversations » sur les lieux de travail au moment des pauses, autour de la distributrice de café, dans le hall d'entrée de l'édifice, etc. Le sujet de l'échange de paroles importe peu.
- 3. Échange pour coordonner une action** visant à accomplir une tâche (entre travailleurs impliqués dans une tâche; entre superviseurs ou patrons et employés)
- 4. Échange de paroles visant le partage des points de vue** sur la bonne décision à prendre pour la réalisation d'une tâche (une réparation , la conduite de l'entreprise ou l'organisation, etc.).
- 5. Échange dont le but est d'échanger du savoir, des connaissances, de l'information** acquise par l'étude ou l'expérience.

Cinq catégories de faits de communication hors du travail

1. Communications à but transactionnel

- Transactions qui impliquent une personne en demande de quelque chose et une autre personne qui propose quelque chose pouvant satisfaire cette demande (produit ou service dans un lieu public ou privé).

2. Communications qui témoignent de la recherche d'un rapport affiliatif

- Conversations avec des personnes du voisinage ou des personnes connues ou inconnues croisées dans les lieux publics. Interaction qui établit ou entretient une relation sociale.

3. Faits de communication dans des rencontres sociales pour coordonner la participation de plusieurs personnes (bingos, parties de cartes, réunions associatives, activités d'un club de loisir, ligue de sport amateur, etc.)

4. Échanges de paroles visant une concertation pour déterminer des plans d'action, des répartitions de tâches ou de territoires, etc. (participation à des organismes communautaires, à des associations ou à des groupes d'intérêt.).

5. Communications interactives ayant pour but d'échanger des connaissances sur un sujet d'intérêt commun (Différents contextes, interactions où la spontanéité prédomine).

Synthèse des catégories de faits de communication publique

<p>Transaction en contexte de travail</p> <p>BUT : satisfaire une demande de client, bénéficiaire, etc. RÔLE : conforme aux fonctions et conventions sociales LIEU : espace alloué, espace-horaire, etc. TOPIC : l'objet de la transaction</p>	<p>Transaction dans les lieux publics</p> <p>BUT : se procurer un bien, un service, etc. RÔLE : conventions du rôle d'acheteur, bénéficiaire, etc. LIEU : commerce, clinique, Centre, etc. TOPIC : l'objet de la transaction.</p>
<p>Affiliation en contexte de travail</p> <p>BUT : entretenir ou établir des liens interpersonnels RÔLE : conversation libre entre partenaires de travail LIEU : pauses, repas, croisements, etc. TOPIC : actualités, vie au travail, etc.</p>	<p>Affiliation dans les lieux publics</p> <p>BUT : entretenir ou établir des liens interpersonnels RÔLE : conventions d'échanges entre voisins, connaissances LIEU : voisinage, lieux de loisirs, lieux de culte, etc. TOPIC : actualités, vie du quartier, activités en cours, etc.</p>
<p>Coordination en contexte de travail</p> <p>BUT : assurer la complémentarité des actions dans une tâche RÔLE : selon le statut et la familiarité des partenaires LIEU : bureau, atelier, chantier, etc. TOPIC : aspects de la tâche en cours</p>	<p>Coordination dans les lieux publics</p> <p>BUT : agencer la participation à des activités communes RÔLE : selon le statut (âge, etc.) et la familiarité LIEU : centre de loisirs, de bénévolat, club de bridge TOPIC : aspects de l'activité en cours</p>
<p>Discussion en contexte de travail</p> <p>BUT : se concerter pour une prise de décision RÔLE : selon les statuts et fonctions dans l'entreprise LIEU : salle propice à la discussion TOPIC : le projet sujet à une décision</p>	<p>Discussion dans les lieux publics</p> <p>BUT : s'entendre sur un projet à entreprendre RÔLE : selon les statuts et l'apport des participants LIEU : cuisine, salle de réunion, etc. TOPIC : le projet à mettre en œuvre</p>
<p>Partage de savoir en contexte de travail</p> <p>BUT : échanger des connaissances possédées sur un sujet RÔLE : intéresser et se faire comprendre LIEU : cadre formel (formation) ou informel TIPIC : tout sujet concernant l'entreprise</p>	<p>Partage de savoir dans les lieux publics</p> <p>BUT : échanger des connaissances possédées sur un sujet RÔLE : intéresser et se faire comprendre LIEU : cadre informel de la conversation TOPIC : tout sujet intéressant les partenaires</p>



Validation méthodologique, empirique et scientifique de l'approche :
l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire (2022) menée par Statistique Canada

- Questions testées de façon qualitative auprès d'un échantillon de répondants
- Collecte de données auprès d'un vaste échantillon représentatif des populations de langue officielle en situation minoritaire (populations d'expression française hors Québec et d'expression anglaise au Québec)
- Questions s'insérant dans des modules sur l'utilisation des langues dans de nombreux contextes d'usage ainsi que des questions sur l'usage des langues dans un espace public non spécifié et au travail (questions du recensement).

Validation méthodologique, empirique et scientifique de l'approche :

l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire (2022) menée par Statistique Canada

- Parce que les faits de communication présentés occultent les situations variées dans lesquelles cette expérience prend place, les réponses aux questions pourront être analysées et comparées à celles portant sur des contextes d'usage spécifiques (soins de santé, services gouvernementaux, commerces, activités communautaires, etc.)
- Nombre peu élevé de questions qui peuvent permettre d'évoquer une large variété de situations de communication publique.
- Permet de distinguer l'usage des langues en fonction de buts, de rôles et de lieux ainsi que les situations d'alternance dans l'usage des langues.

Questions tirées de l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire, 2022

Quelle langue parlez-vous habituellement dans les situations suivantes ?							
	Seulement le français	Davantage le français que l'anglais	Le français et l'anglais à égalité	Davantage l'anglais que le français	Seulement l'anglais	Ni le français ni l'anglais	Sans objet
Avec vos voisins immédiats							
Dans le but d'acheter un produit, de recevoir un service ou des soins en personne							
Dans le but d'acheter un produit, de recevoir un service ou des soins en ligne							
Lors de conversations sur divers sujets avec des personnes que vous croisez dans des lieux publics. Par ex. la météo, la vie quotidienne, l'actualité							
Pour assurer le bon déroulement d'une activité réalisée en groupe. Par ex. s'occuper d'un jardin communautaire ou participer à une opération de nettoyage saisonnier							
Pour participer à des réunions publiques visant à décider quelque chose d'important concernant votre milieu							
Pour participer à des conversations où l'on partage des connaissances poussées ou pointues sur des sujets d'intérêts variés							

Questions tirées de l'Enquête sur les populations de langue officielle en situation minoritaire, 2022 (suite)

Parmi le français et l'anglais, quelles langue utilisez-vous habituellement au travail dans les situations suivantes ?							
	Seulement le français	Davantage le français que l'anglais	Le français et l'anglais à égalité	Davantage l'anglais que le français	Seulement l'anglais	Ni le français ni l'anglais	Ne s'applique pas
Lorsque vous parlez avec vos collègues au sujet de votre travail.							
Lorsque vous parlez avec votre superviseur.							
Lorsque vous parlez avec les employés que vous supervisez.							
Lorsque vous participez à des réunions portant sur vos projets, votre travail ou votre milieu de travail							
Lorsque vous rédigez des documents, des rapports, des courriels ou des mémos							
Lorsque vous bavardez avec vos collègues pendant les pauses, les allées et venues.							
Lorsque vous communiquez par téléphone ou en personne avec des personnes qui ne font pas partie de votre entreprise, compagnie ou organisme. Par ex. avec des clients, des fournisseurs ou des partenaires.							



Merci de votre attention!
Questions ?